



LOCATIONS JUIN 2020

VINAROZ

Le C.A.E.S. vous propose comme chaque année une location
indépendamment des réservations avec ODALYS

4 SEMAINES SONT DISPONIBLES FAITES VITE !

LES ADHÉRENTS INTERNES LE TARIF EST ÉTABLI PAR RAPPORT AUX GS

**LES ADHÉRENTS EXTERNES ONT DROIT A CES LOCATIONS
AUX PRIX INDIQUES AU-DESSUS DES TRANCHES GS**



VINAROS I (Priorité aux jeunes couples et aux retraités)



VILLA CARRER DE LA CAICETA N° 82 J
VINAROS (Espagne - Castellon)
Tél. 0034/964/47/43/22 ou 0034/696/32/55/14

du samedi 30 mai au samedi 27 juin

La culture des vignes était la principale source de richesse mais le phylloxera les a détruites, les vignes sont remplacées par les caroubiers, les oliviers et les amandiers et depuis quelques décades par les orangers. Le port de pêche joue un rôle important, on notera également l'industrie du meuble. Les principaux monuments religieux : l'église principale du village est l'église archipresbytérale de Nuestra Senora de la Asuncion. L'église de Sant Agusti, à côté du marché, comprend l'église fermée au culte et actuellement transformée en auditorium municipal et la chapelle Santa Victoria qui accueille les dépendances du musée municipal. L'édifice date du XVIIIème siècle. L'église de Santa Magdalena de construction plus récente, toute blanche.

Vinaros est un village très festif, durant toute l'année s'y célèbrent quantité de fêtes : à la St-Antoine, pendant le « Ball de Dimonis », on fait des feux de joie sur la plage et dans le village ainsi qu'à l'ermitage. Sant Sebastia est l'objet d'une grande dévotion populaire et le 20 janvier, l'ermitage se remplit de gens pour le pèlerinage annuel. Le Carnaval de Vinaros, chaque année, est très renommé. Il est organisé de forme populaire par les gens de la ville et attire beaucoup de visiteurs de la région surtout les jours des processions. Il y a un autre jour, la Nit del Pijama ou tout le monde va en pyjama dans les rues. Pendant la semaine sainte, se déroulent aussi des processions. En juin, viennent les fêtes et foire de St-Jean et St-Pierre, plus tard les fêtes del Llagosti (en réalité, tout l'été est une fête à Vinaros).

Villa 6 personnes : salle à manger équipée, cuisine avec cuisinière, réfrigérateur, congélateur, machine à laver, 1 chambre avec 1 lit 2 personnes, 2 chambres à 2 lits chacune, salle de bains complète, cabinet de toilettes avec WC, terrasse avec meubles de jardin, garage, barbecue.

Accès : Vinaros se trouve sur la côte méditerranéenne (Costal del Azahar), au sud de l'embouchure de la rivière de la Sénia. Elle est la commune côtière la plus septentrionale du Pays Valencien. Vinaros est située à mi-chemin entre Valence-Castellon et Tarragone-Barcelone. Elle est desservie par la route nationale 340 et l'autoroute AP7. Elle est le terminal de la route nationale 232 qui passe par Saragosse-Alcanyis-Morella-Vinaros. Elle dispose également d'une gare pour la ligne du Corridor Méditerranée (Barcelone - Valence).

IMPORTANT : Les demandes seront traitées avec une priorité pour les jeunes couples, puis les retraités car hors périodes scolaires. Et aussi une priorité pour les internes par rapport aux externes

	Du 30/05 au 27/06/2020 (villa 82)
EXTERNES	280 €
GS 1	196 €
GS 2	210 €
GS 3	224 €



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Séjours d'une semaine minimum à deux semaines maximum. Vous pouvez, en dehors de ces périodes et en fonction des disponibilités, louer plusieurs semaines consécutives ou encore, sur certaines destinations, louer pour moins de 7 jours.

Jusqu'à la date de clôture des inscriptions, les périodes de vacances scolaires sont accordées en priorité aux agents n'ayant participé à aucune des activités du CAES et aux familles ayant des enfants scolarisés dans le primaire ou le secondaire. **Après cette date, les demandes sont acceptées en fonction des disponibilités.**

ATTENTION : Le ménage est laissé à vos soins. Les lieux doivent être impeccables pour les collègues suivants, dans le cas contraire, l'intervention du service d'entretien pourra vous être facturée par le loueur ou le CAES.

Prévoir draps, taies, linge de toilette et de cuisine. Sur certaines locations, possibilité de location de draps, d'un téléviseur. Un inventaire du matériel vous parviendra à réception du solde.

Pour la plupart des locations, une caution vous sera demandée. La taxe de séjour municipale n'est pas comprise dans ces tarifs.

Vérifier que votre assurance comprend la responsabilité civile locataire saisonnier (En principe, sans supplément de prix). En cas de litige, si vous n'avez pas souscrit cette assurance, le CAES décline toute responsabilité. **Elle est indispensable et peut être exigée à l'entrée dans les lieux. Vous devez fournir une copie de votre contrat ou une attestation au CAES lorsque vous réglerez le solde de votre séjour.**

Sur certaines destinations, les animaux domestiques sont autorisés, avec carnet de vaccination obligatoire et avec supplément à régler sur place mais sur d'autres, ils se sont pas admis. Contactez le secrétariat du CAES pour de plus amples renseignements. Ils devront être tenus en laisse. Dans tous les cas, ils devront être propres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la location.

GS 1 – QF inférieur ou égal à 10 000 €

GS 2 – QF compris entre 10.001 et 15.000 €

GS 3 – QF supérieur à 15.001 €

RÉSERVATIONS

Elles se font par courrier, AVANT LE 10 AVRIL 2020, auprès du secrétariat du CAES

Veuillez remplir le bulletin d'inscription mentionnez un 2ème choix dans les dates et joignez :

Un acompte de 50% des frais de location, par chèque libellé à l'ordre du CAES de l'ex-SNEPC
Le chèque de solde libellé à l'ordre du CAES de l'ex SNEPC établi à la date de la demande (préciser la date de mise à l'encaissement au dos mais sans excéder un mois avant le départ) ou par chèques vacances ;

- 1 enveloppe autocollante, à votre adresse, timbrée à 1,16€ (rouge) ou à 0,97€ (vert)
- 1 enveloppe grand format (minimum 22 x 30), à votre adresse, timbrée à 3,80€ (économique) ou à 4,64€ (prioritaire). Les enveloppes sont à fournir impérativement, à défaut, vous serez redevable du montant des timbres envers le CAES. Merci de votre compréhension.
- Copie de l'avis d'imposition 2018 du couple, si vous êtes mariés ;
- Copie de vos avis d'imposition 2018 si vous êtes reconnus officiellement vivre en concubinage ou pacsé ;
- Copie de l'avis d'imposition 2018 de la personne sollicitant la demande de réservation, si vous n'êtes pas reconnus vivre en concubinage, pacsé ou mariés ;
- Un chèque de 20€ à l'ordre du CAES représentant votre adhésion à notre association pour 2020.

Après la date de clôture des inscriptions, nous vous informerons du suivi accordé à votre demande.

Si celle-ci est acceptée, il vous appartiendra de régler le solde 30 jours avant votre départ. Vous recevrez alors votre bon de séjour et toutes les informations utiles.

En cas d'annulation sans motif grave, le CAES se verra dans l'obligation de retenir des arrhes compte tenu des frais que cela occasionne.

- A plus de 30 jours du départ, retenue d'une indemnité de 50% du prix
- Entre 30 et 8 jours, retenue de 75% du prix.
- A moins de 8 jours du départ, retenue de 100

BULLETIN D'ADHÉSION DES MEMBRES INTERNES

(pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020)

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Affectation : Retraité *

Adresse :

.....
.....

Tél. :

Tél. portable. :

e-mail personnel : Cotisation *: 20 € – 20 € + 3 € avant le 01/04/2020

e-mail professionnel : 30 € – 30 € + 3 € après le 01/04/2020

Actif *

DPCSR*

IPCSR*

ADMINISTRATIF*

Retraité*

DPCSR Stagiaire*

IPCSR Stagiaire*

« Je renonce à mon droit à l'image et autorise le CAES à utiliser toute photo et vidéo pour diffusion sur le site du CAES

OUI

NON

(* rayez les mentions inutiles)

Ayants – droit (conjoint, enfant (s) à charge)

Nom	Prénom	Date de naissance

N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN BULLETIN DE SALAIRE, LE OU LES AVIS D'IMPOSITION
(pour le calcul des groupes sociaux en fonction de votre quotient familial),

LES JUSTIFICATIFS EVENTUELS POUR LES AYANTS DROIT

(Si vous avez déjà fourni ces documents, il est inutile de les retourner avec votre adhésion).

Attention : pas d'envoi de carte en retour

LE BÉNÉFICE DES PRESTATIONS NE SERA EFFECTIF QUE SI TOUS LES DOCUMENTS REQUIS SONT JOINTS

GROUPE SOCIAL : (NE RIEN INSCRIRE) ; / /

Chèque à l'ordre du CAES et à adresser au Ministère de l'Intérieur - CAES de l'ex-SNEPC - Place Beauvau -
75800 PARIS CEDEX 08

BULLETIN D'ADHÉSION DES MEMBRES EXTERNES

(pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020)

NOM :..... Prénom :.....

Date de naissance :.....

Adresse :

.....
.....

Tél. :.....

Tél. portable. :.....

e-mail. :.....

Cotisation individuelle: 20 €

« Je renonce à mon droit à l'image et autorise le CAES à utiliser toute photo et vidéo pour diffusion sur le site du CAES »

OUI

NON

Signature :

Chèque à l'ordre du CAES et à adresser au Ministère de l'Intérieur - CAES de l'ex-SNEPC - Place Beauvau - 75800 PARIS CEDEX 08